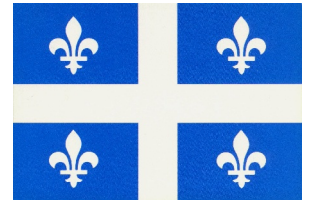




Un pays à faire rêver



Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Septembre 2006

Vol. 5 No. 8

Souveraineté La Solution inc.

Sommaire

- Mot du Président	2
- L'éducation dans un Québec souverain	3
- Revendications, rétro	4
- Revendications, rétro	5
- Revendications, rétro	6
- Résultat des élections partielles	7
- Chronique politique	8
- Faits divers, naissances, citations	9
- Description du logo	10

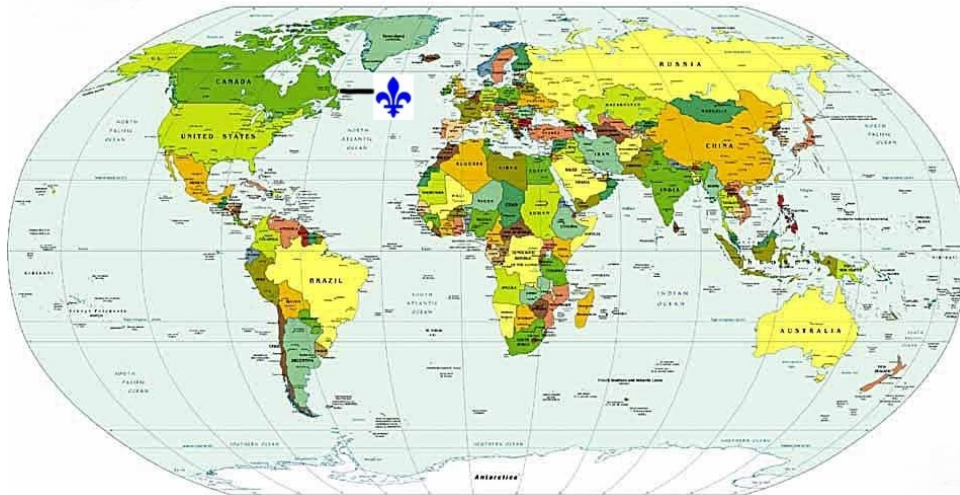
Mot du Président

Nous faisons des enfants par amour, et non pour les faire tuer

À entendre et à voir agir le premier ministre de la confédération, dont nous faisons partie grâce à un trait de plume, Israël a le droit de se défendre. M. Harper ne se prononcera pas pour un cessez-le-feu immédiat, celui-ci se range du côté de M. George Bush président des États-Unis.

Ce même premier ministre investit \$15 milliards de nos taxes et impôts dans l'armement de guerre, (s'il y a un projet non rentable, c'est bien celui là), en plus nos enfants se font tués. Une garde nationale sauve des vies, le Canada a créé de toute pièce les Casques bleus, et a été le premier au monde à avoir une unité de secours. Le but premier de cette unité est de venir au secours des gens lors d'une catastrophe naturelle, d'une guerre civile, et maintenir l'ordre et la paix, etc.

Il faudrait rappeler à tous les dirigeants de la terre, que nous faisons des enfants par amour, et non pour les faire tuer. **La solution pour le Québec serait de sortir de cette confédération par un vote dans son Assemblée Nationale. La souveraineté c'est la solution.**



Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc. **Rédacteur en chef:** André Desnoyers
Montage graphique: Jean Luc Messier **Photographie:** Sylvain Houle

Souveraineté La Solution inc.

L'ÉDUCATION DANS UN QUÉBEC SOUVERAIN

Qu'un montant en crédit d'impôt minimum de 200 \$ par enfant annuellement soit accordé à tous les parents, monoparentaux ou pas, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont émigré au Québec qui ont obtenu leur citoyenneté québécoise ou le statut de résident permanent. Et ceci jusqu'à la fin du secondaire 5, et qu'un chèque de 500 \$ par étudiant soit émis une fois les études secondaires complétées avec diplôme de réussite. Cette mesure s'appliquerait autant dans le secteur d'enseignement public que le secteur privé reconnu.

Que 500 \$ de crédit d'impôt par année, par étudiant, soit accordé aux parents d'enfant qui fréquente le C.E.G.E.P. ou tout autres maison d'enseignement de niveau collégial reconnu par le ministère. À l'obtention de son diplôme d'études collégiales les parents de l'étudiant en question recevront un montant de 1000.00 \$.

Que 1000.00 \$ de crédit d'impôt par année soit accordé aux parents d'étudiants fréquentant l'Université en sol québécois. Un étudiant terminant ses études avec l'obtention du certificat, du bac, de la maîtrise ou du doctorat verra ses dettes d'études (100 % du capital et des intérêts) radiées sur un période de cinq ans conditionnel à ce que le diplômé travaille un minimum de cinq ans consécutifs dans son domaine d'étude au Québec dans un délais de six mois après la fin de ses études. La radiation se fera annuellement au prorata des jours travaillés jusqu'à la radiation complète. Dans le cas d'une personne qui travaillerait dans un autre domaine que celui de ses études, le montant de la radiation serait réduit à 50% .

Pour une personne qui vient de l'extérieur du Québec, que 100% de la facture soit acquittée, mais toutefois si celle-ci travaille ici dans son secteur d'études en dedans de six mois, pour une durée de cinq ans et ceci en français, 50% de cette facture sera remboursé et étalé sur une durée de cinq ans.

Ceci est complémentaire à tous les projets de grande envergure nationale mis en chantier, ainsi que la proposition que le ministère de l'Éducation soit le seul percepteur de taxes scolaires et qu'il distribue la somme aux commissions scolaires au prorata des élèves enregistrés auprès d'elles ; vous pouvez voir cette proposition dans le mémoire de 1995 d'André Desnoyers « Dans un Québec indépendant » déposé auprès de la commission de l'Estrie dans le cadre des consultations sur l'avenir du Québec. Voir section Lettres et mémoires.



Spécialité Pictogrammes
Objets personnalisés pour tout événement:
*Anniversaire de naissance, Mariage,
Réunion, Retrouvailles, Baptême,
Graduation, Cartes, Articles de Célébration*
Pour toutes situations:
*Au travail, à la maison, aux endroits publics,
caractères - images accessibles à tous*

Souveraineté La Solution inc.

Revendications du peuple québécois, rétro

- 1- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat, introduirait une loi Qui se lirait comme suit :
Tous les salles de conseil se trouvant dans nos hôtels de ville et qui sont sous utilisées soient mises à la disposition de tout exécutif d'organismes à but non lucratif.
- 2- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat modifie la loi 101 au chapitre de l'accessibilité à l'école pour le changement qui s'impose donc : tous les enfants nés et qu'un des parents a fait son école en totalité ou en partie en français, cet enfant ou tout enfant né de cette union doit obligatoirement aller à l'école française.
- 3- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat le ministre responsable de la famille adopte une loi responsabilisant le père de l'enfant qui va naître d'une personne qui n'a pas l'âge adulte et qui est aux études. Exemple : un garçon qui ferait en sorte que son amie attendrait un enfant de lui, devrait porter sa part de responsabilités, et s'il n'est pas d'âge adulte, que ses parents en assument la responsabilité jusqu'à ce qu'il ait l'âge adulte et plus s'il est encore aux études.
- 4- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat reconnaisse et apprécie l'effort des gens d'une municipalité ou autre qui auront investi l'argent nécessaire à l'accomplissement d'un projet que leur municipalité a approuvé et qui ne pouvait pas se le permettre monétairement, en leur permettant que 50 % de leur argent impliqué dans le projet, soit déductible de leurs impôts personnels pour la première année du projet débuté.
- 5- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat introduirait une loi qui fera en sorte qu'un pourcentage maximum de 50 % de déductions d'impôt de leur don ou déduction de salaire pour la première année pour toute personne participant au sauvetage de son entreprise. Ex. : concession sociale (salariale)
- 6- Dans une première année d'un Québec souverain, un gouvernement au pouvoir lors du début de la première année de son premier mandat introduirait une loi qui viserait à offrir aux personnes aptes au travail et qui désirent travailler, un contrat de travail d'une durée de quatre (4) semaines et ce, à quarante heures (40) par semaine avec salaire adéquat et travail décent. Ce contrat pourrait être offert à toute personne sur le revenu garanti. Le ministère pourrait combler les besoins en personnel d'un ou plusieurs employeurs. Ceci en quatre (4) points :
 - Pas de pénalité pour retour sur le revenu garanti après que le contrat soit accompli.
 - Garantie de la demande de production de l'employeur soit raisonnable.
 - Que la différence entre le salaire minimum québécois d'usines et le salaire donné par le cultivateur soit remboursée.
 - Que dix pour cent du salaire gagné soit retenu et ce, en plus des déductions habituelles

Souveraineté La Solution inc.

Revendications du peuple québécois, rétro

1- À toutes les personnes qui auront atteint l'âge de 50 ans physique, l'employeur sera tenu de leur donner une semaine de congé à tous les trois mois et ce, sans rémunération et ceci jusqu'à l'âge de 53 ans.

À toutes les personnes ayant atteint l'âge de 53 ans, l'employeur sera obligé de leur donner deux semaines consécutives de congé à tous les 3 mois, ceci sans rémunération jusqu'à l'âge de 55 ans. Et que la compagnie soit obligée d'aviser par écrit le travailleur en question, 30 jours à l'avance, des modalités de prolongation de service.

Qu'une compensation monétaire soit versée par l'état afin de combler les semaines de congé aux travailleurs de 50 ans physique et plus.

Une personne de 55 ans désirant continuer à travailler, devrait aviser la compagnie pour qui elle travaille. Cet avis devrait inclure qu'elle a pris connaissance des modalités et qu'elle les accepte.

- 1- Qu'elle doit travailler 2 jours semaines maximum et consécutifs.
 - 2- Qu'elle doit montrer à une jeune personne le travail à effectuer.
 - 3- Que le salaire horaire du futur retraité soit 50% minimum du dernier montant obtenu.
 - 4- Que la retraite soit obligatoire à 60 ans. Mais le travailleur a le droit de se retirer en tout temps en avisant par écrit son employeur 45 jours avant la prise de sa retraite.
- 2- Dans un Québec souverain, au tout début adopter un loi sur l'évaluation semi obligatoire des logements pour fin unifamiliale.

Des frais de \$25.00 minimum pour un 4 1/2 pour l'évaluation de logement et \$5.00 minimum en plus par pièces additionnelles; l'évaluation sera bonne pour un an seulement à partir de la date de la signature du bail, ou de la date du début de l'occupation du logement.

L'évaluation sera obligatoire pour toute personne sur la sécurité du revenu, et facultative pour toute personne qui loue pour des fins familiales.

Cette évaluation a pour but d'éliminer les logements insalubres, inconfortables, au coût de chauffage exorbitant, etc, communément appelés tape-à-l'oeil.

Ce règlement de loi ferait après évaluation qu'un écrit serait immédiatement envoyé au propriétaire concerné, en l'informant que le logement en question a été évalué à un certain montant et que c'est irrévocable et final. Avec deux pièces d'identité et une signature à la régie, vous aurez le montant de l'évaluation et la différence entre le montant établi par l'évaluation et le bail, vous serez libre de déposer une plainte contre votre locataire, s'il y a lieu.

Souveraineté La Solution inc.

Revendications du peuple québécois, rétro

Le but visé serait:

- * Contrôler à un niveau respectable le pourcentage de mauvais propriétaires.
- * Contrôler à un niveau respectable les mauvais locataires.
- * Rehausser le blason des bon locataires et des bons propriétaires.
- * Stimuler l'achat et la construction de nouveaux logements par des futurs propriétaires.
- * Rentrées de fonds plus assurées pour les municipalités et commissions scolaires: taxes.

1- Le droit d'accès à la propriété

5 points:

1er: Qu'un formulaire de 8½ x 11 soit mis en disponibilité par le gouvernement pour tous les gens qui voudrait avoir la chance (ex.: Loterie 6/49) d'avoir une mise de fonds pré-autorisée officielle dans le but de s'acheter une maison uni-familiale, advenant que leur demande soit retenue, exemple: tirage qui ferait que les 1 000 premiers dans une M.R.C. ou autre aient une mise de fonds pré-autorisée officielle jusqu'à concurrence de 2 ans d'allocation familiale, crédit d'impôt ou autre, retenus d'un enfant ou plus selon le demandeur, de 5 000\$ maximum pour mise de fonds. La retenue se fera à partir de la signature du contrat de vente chez le notaire.

2e: Que le vendeur reste en deuxième hypothèque pour 30% de la vente.

3e: Que l'institution financière prête en 1ère hypothèque à une personne sur la sécurité du revenu, ou sur le chômage.

4e: Que le gouvernement endosse les prêts, mais que les paiements de capital et intérêts de la 1ère hypothèque ne soient pas plus que 50% du loyer actuel de l'acheteur impliqué, et pas de travaux majeurs à effectuer sur la maison (bâtiment principal).

5e: Pour que le prix des maisons ne soit pas influencé par ces mesures, que le nombre de mises de fonds pré-autorisées officielles soit limité. Que la taxe de bienvenue dans les municipalités soit annulée pour ce programme. Que l'âge du bâtiment (maison) ne dépasse pas 15 ans ou qu'une

rénovation majeure ait été effectuée dans les 5 dernières années, en incluant tout genre de maisons (mobile, modulaire, préfabriquée, pièces sur pièces, maison conventionnelle, etc.



Le Prof de l'Ordi

COURS PRIVÉS

Jean Luc Messier
450-263-1040



Souveraineté La Solution inc.

Résultat des élections partielles dans Pointe-aux-Trembles et Taillon

Félicitations à Marie Malavoy et à André Boisclair

André Boisclair, président du Parti Québécois, a remporté le comté de Point-aux-Trembles avec 72.2%. Ce comté était détenu par Nicole Léger tout récemment.

Marie Malavoy, candidate péquiste dans le comté de Taillon, a remporté avec facilité. Ce comté était détenu auparavant par Pauline Marois et René Lévesque.

Nous allons voir et entendre André Boisclair et Jean Charest dès le mi-octobre (entrée des parlementaires à l'Assemblée Nationale). Ce nous donnera une bonne idée si nous aurons des élections à l'automne ou non. Le comté de Taillon a resté aux mains du PQ, ce n'est pas bon signe pour les libéraux, mais il faut se préparer nous ne savons pas ce que Ti-Jean (Charest) fera, il peut déclencher des élections générales pour en finir de ses déboires et éviter une autre partielle qu'il perdra sûrement, et semer la crainte parmi ses députés.

Il ne faut pas oublier toutes les subventions données aux organismes à but non-lucratif, sans doute pour monter une structure de travailleurs politiques, ainsi que les contrats donnés pour sans doute activer l'effet miroir pour combler les coffres du parti libéral.

Le coût d'une partielle au Québec est plus de \$500000.00.

Une élection générale au Québec coûte plus de \$100 millions.

Une partielle fédérale coûte \$600000.00 et plus.

Une élection générale au fédéral coûte plus ou moins \$360 millions.



RECHERCHE :

Postes disponibles

Chroniqueur souverainiste
Commentateur(trice)
Archiviste

Analyste financier
Recherchiste
Coordinateur

Chargé de projets Distributeur
Personne aux communications
Registraire

Contactez André Desnoyers

☎ 450-293-3562

Courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca

Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

Taxes déguisées

Les conquérants se sont servis des conquis (en majorité au Québec) pour se sortir des marasmes: Ontario Haut-Canada 1840, Colombie-Britannique 1871, Alberta 1905, Manitoba Saskatchewan Alberta le train du CN 1934, Terre-Neuve 1951 Chutes Churchill (électricité). Le représentation de la confédération a le droit de nous donner, nos descendants ainsi que nos biens à titre de collatéral à ses créanciers.

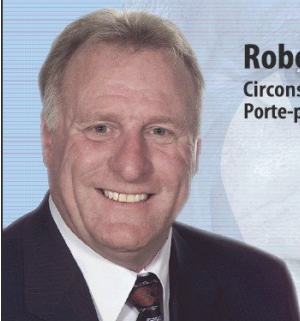
Mais beaucoup de cet argent a servi à bâtir des bureaux de poste, des casernes de pompiers, des préfectures de polices, ainsi que des compagnies telles que Bell, le CN, le CP, des organismes et leurs infrastructures, etc.

Mais qu'arrive-t-il quand ces infrastructures sont vendues et que le fédéral se retrouve avec l'argent de celles-ci? Il rembourse la dette contractée ou il s'en sert à d'autres fins. Si la deuxième approche est la norme dans cette confédération, **c'est une taxe déguisée.**


Exemple: Pétro-Canada. Deux cents du litre d'essence en taxes imposées pour l'achat de BP et de Fina. Premier ministre à l'époque, Pierre Trudeau, disait que cette nouvelle pétrolière nous appartiendrait et s'appellerait Pétro-Canada.

Aujourd'hui, nous n'avons plus un sous dans cette pétrolière, mais la taxe de deux cents du litre d'essence est entière. Voir le site de **Souveraineté La Solution inc.**, icône Journal, février 2006, page 3.

www.souverainetelasolution.com




Robert Vincent, député
Circonscription fédérale de Shefford
Porte-parole adjoint du Bloc Québécois
en matière d'industrie
35, rue Dufferin, suite 304
Granby (Québec) J2G 4W5
Tél. : (450) 378-3221
Télec. : (450) 378-3380
robertvincent_depute@yahoo.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Député de Johnson
Hôtel du Parlement, bureau 2.42
Québec (Québec), G1A 1A4
32, rue Principale Nord
Windsor (Québec), J1S 2C2
Téléphone : (819) 845-5694
Télécopieur : (819) 845-2372
1029, rue du Marché
Acton Vale (Québec), J0H 1A0
Téléphone : (450) 546-3251
Télécopieur : (450) 546-5794



CLAUDE BOUCHER

Prenez avis qu'une succursale de **Souveraineté La Solution inc.** a maintenant pignon sur rue dans le comté d'Argenteuil. Directeur: M. Dominique Dumais et son épouse Mme. Guylaine Tardif.

483, rue St-Patrick, Brownsburg, Québec J8G 2Y5

☎ 450-533-6796 Courriel: buster316@caramail.com

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1703

27 mars

Le tsar Pierre Le Grand fonde la ville de Saint-Petersbourg

* - la ville portera successivement le nom de Petrograd, puis Leningrad sous le régime communiste, avant de retrouver son nom d'origine en 1991

ANNÉE 1708

Édification de la Place Vendôme à Paris

ANNÉE 1713

Par le traité d'Utrecht la France cède l'Acadie aux anglais

* formant aujourd'hui la Nouvelle Écosse et une partie du Nouveau Brunswick au Canada

ANNÉE 1718

25 Août

Fondation de la Nouvelle-Orléans par des colons Français et Canadiens-Français

ANNÉE 1719

Parution de Robinson Crusoe de Daniel Defoe

ANNÉE 1721

27 janvier

Inauguration d'un service de courrier entre Québec et Montréal

ANNÉE 1724

Fahrenheit invente le thermomètre

ANNÉE 1733

John Kay invente la navette volante permettant de produire des pièces de tissus

plus larges

ANNÉE 1743

1er janvier

Prise de possession, au nom du roi de France des territoires de l'Ouest canadien par les fils La Vérendrye

ANNÉE 1748

Les Français perdent les accès au fleuve Saint Laurent, à Terre Neuve et à l'Acadie aux profits de L'Angleterre

ANNÉE 1754

9 mai

Benjamin Franklin publie une caricature qu'on considère être la première parue aux États-Unis

* - intitulée 'Join or Die', elle montre un serpent coupé en plusieurs morceaux, chacun représentant un État américain, les coupures représentent les possessions françaises qui morcellent les colonies américaines

* - publié dans 'The Pennsylvania Gazette'

ANNÉE 1755

10 septembre

Début de la déportation des Acadiens

ANNÉE 1756

3 avril

Le marquis de Montcalm quitte la France pour le Canada

* - il sera tué en septembre 1759 sur les plaines d'Abraham, à Québec, face aux troupes anglaises

Ils sont nés

ANNÉE 1924

8 septembre

Naissance de Claire Kirkland-Casgrain, militante féministe

* - né à Palmer aux États-Unis

* - elle est la première femme à avoir été nommée juge à la Cour provinciale du Québec

ANNÉE 1960

10 septembre

Naissance du RIN le (Rassemblement pour l'Indépendance nationale) du Québec

* - Pierre Bourgault en est le chef

ANNÉE 1953

29 septembre

Naissance du cinéaste québécois Jean-Claude Lauzon

Citations

"Aucune cause juste ne peut être servie par la terreur".
Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU

Les risques du métier: Son menton a soudainement quitté la paume de sa main droite posée grâce à un coude et sa tête est venue frapper lourdement le bureau. Une fois de plus, un fonctionnaire s'est tué au travail
[Les Nuls

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 191 pays et plus de 6 milliards de population pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		REMARQUES:	
ADRESSE		APP.			
LOCALITÉ		CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE	TÉL. TRAVAIL	M.S.			
DATE DE NAISSANCE	SEXE	1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN			
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION		FINANCEMENT			
X SIGNATURE DU M.S.N.		<input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE		\$ \$ \$ \$	
SIGNATURE DU SOLICITEUR		TOTAL			
COMTÉ		DATE		 www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
COPIE DU M.S.N.		REÇU NO 341		NO= M.S.N.	